



ECHOS DE LA COMMUNE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Secrétaire : Leslie Morel

Lundi : de 16h30 à 19h00

Mardi : de 12h30 à 13h30

Jeudi : de 7h30 à 9h00

Vendredi : de 10h00 à 12h00

Le maire ou les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

09.72.99.40.80 mairie.ecurysurcoole@wanadoo.fr



Agenda :

19 mai : Concert à l'église d'Écury

23 mai : Assemblée plénière CCMC

29 mai : Bibliobus

Fin mai-début juin : fête des voisins selon convenances

3 juin : Conseil municipal

15 juin : vide grenier nocturne avec Familles Rurales

20 juin : Assemblée plénière CCMC

21 juin : Kermesse écoles

23 juin, sous réserve : fête de la pêche

1^{er} juillet : Conseil municipal

11 juillet au 2 août : accueil de loisirs

11 juillet : Assemblée plénière CCMC

1^{er} décembre, en prévision : Exposition « Les écuriots ont du talent » ***Vous pouvez vous manifester dès maintenant en mairie***



État civil :

Sont décédés :

Me Henriette Frapart le 24 février 2019

M. Michel Machet le 4 mars 2019

Leurs obsèques ont eu lieu à l'église St Alpin d'Écury.



K.Weigel et A Labarre, rue de la Marguette

Sommaire

Budget 2019	p. 2
Réflexion sur la construction d'un nouveau bâtiment à l'aérodrome	p. 5
La fibre arrive . . . bientôt	p. 5
Illiwap	p. 6
Mission d'un Correspondant	p. 6
Entretien des trottoirs	p. 7
Entretien de voirie	p. 7
Un couple pour deux entreprises	p. 8
Un engagement récompensé	p. 8
A Coola	p. 9
Familles Rurales	p. 10
L'Escuriole	p. 12
ADMIR Coole Soude Marne	p. 12
Association Chalonnaise de Vol à Voile	p. 13
Une plateforme aéronautique pour tous	p. 14
Votre situation électorale	p. 16
Du pain au petit matin	p. 16

Informations municipales



Illiwap est arrivé !
Voir page 6

Budget 2019:

Les spécialistes en comptabilité publique sont aguerris au sens donné aux termes de «section de fonctionnement» et de «section d'investissement» qui n'est pas forcément celui utilisé dans la gestion des foyers !

Si, comme le reflète le compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 avril, les montants de ces sections respectives sont de 301 230,80€ et 352 817,67 € .

En conclusion, en 2019, la commune dispose :

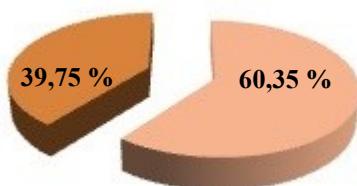
- de 301 230,80€ pour fonctionner (réserves, personnel, matériel, entretien, etc.)

Remarque: cette année pas de virement en recette d'investissement

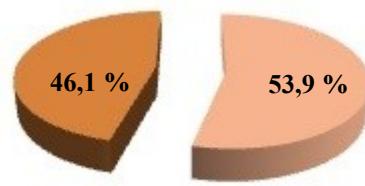
- de 221 354,90 (déficit de 2018 retranché) pour faire de **nouveaux investissements**

Enveloppe disponible : (Graph. 1)

Fonctionnement - Investissements



Fonctionnement - Investissements

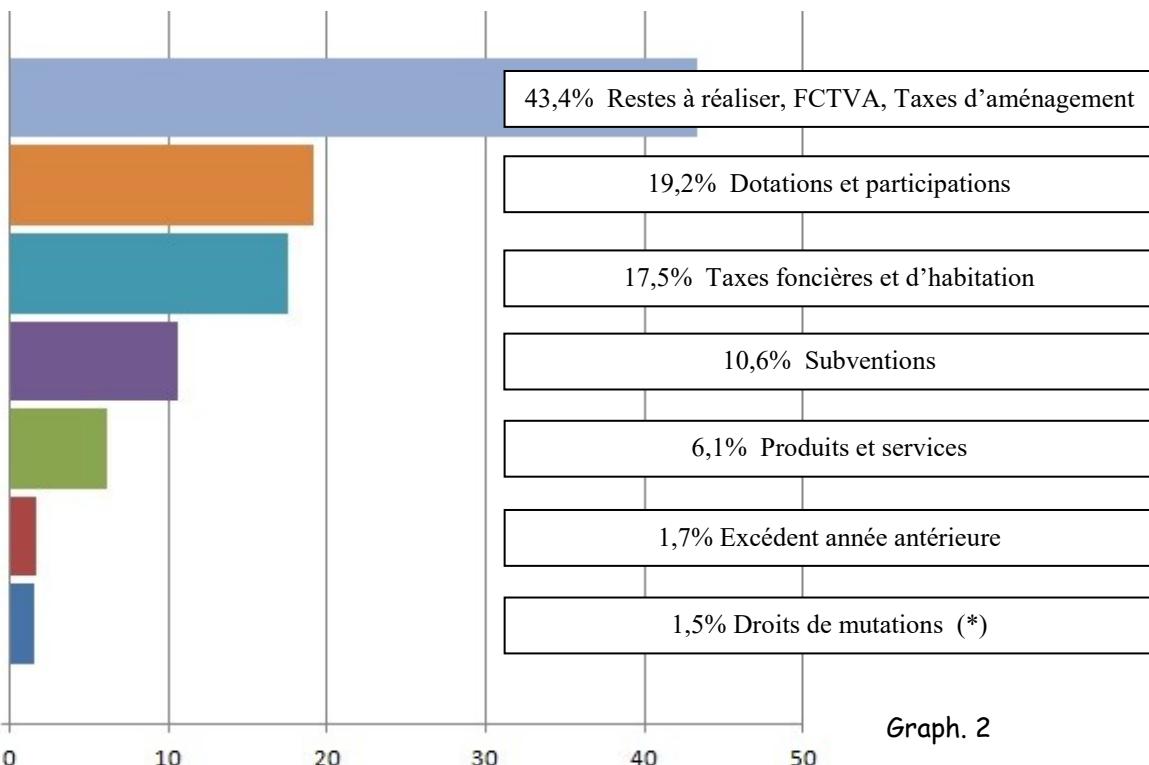


Graph. 1

2018 : 689 949 €

2019 : 654 048 €

Analyse des principales recettes (fonctionnement + investissement) : (Graph. 2)

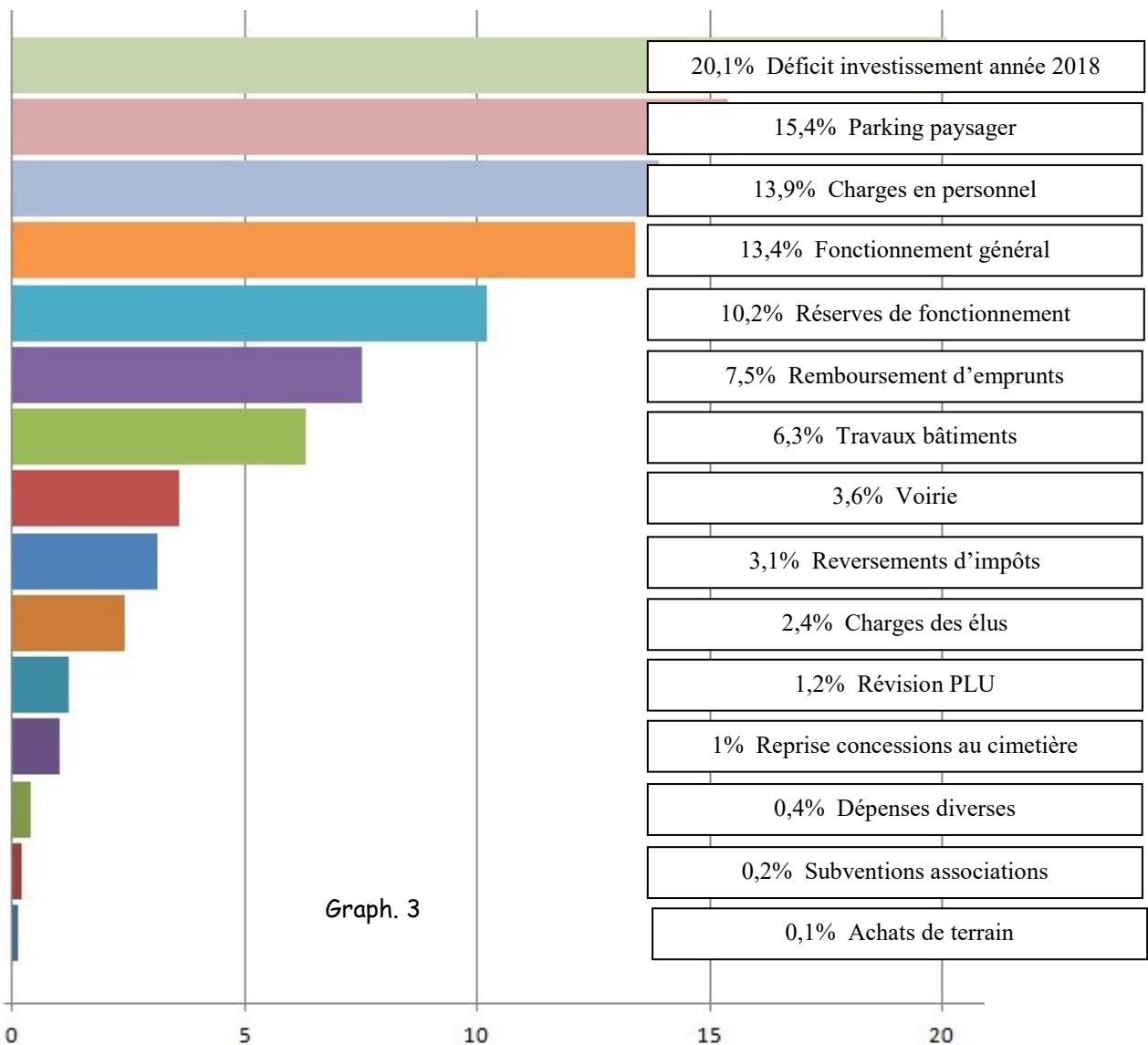


Graph. 2

* : Droits perçus à chaque changement de propriétaire

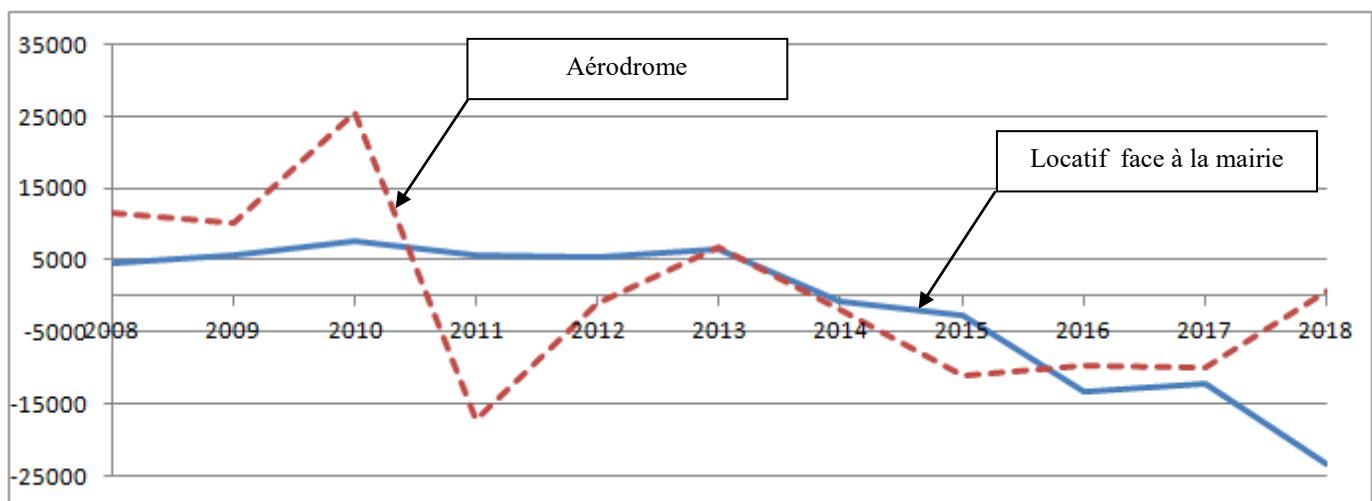
ECHOS DE LA COMMUNE

Analyse des principales dépenses (fonctionnement + investissement) : (Graph. 3)



Etudes de rendement : Evolution en € des soldes cumulés .

(interventions de notre ouvrier comprises, ainsi que pour le terrain d'aviation la prise en compte des heures de secrétariat et d'une partie des indemnités des élus)



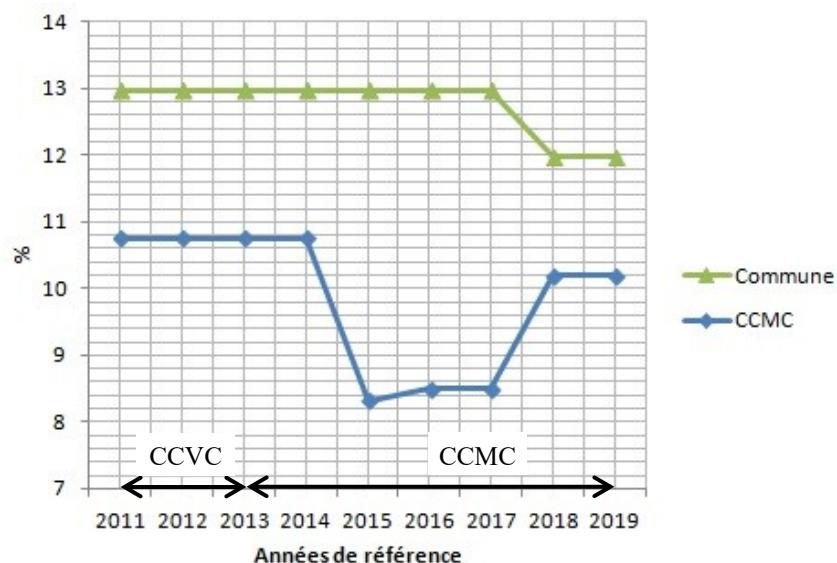
Principaux investissements au budget 2019 :

- Éclairage public : Installation de 7 points lumineux à leds rue de la Marguette
- Création de voirie : Projets en bureau d'études de l'aménagement et la sécurisation des rues de Châlons et de la gare.
- Réhabilitation de la salle des fêtes.
- Démolition du chalet de l'aérodrome.
- Parking paysager, accessibilité église.
- Révision du PLU.
- Reprise de concessions au cimetière.

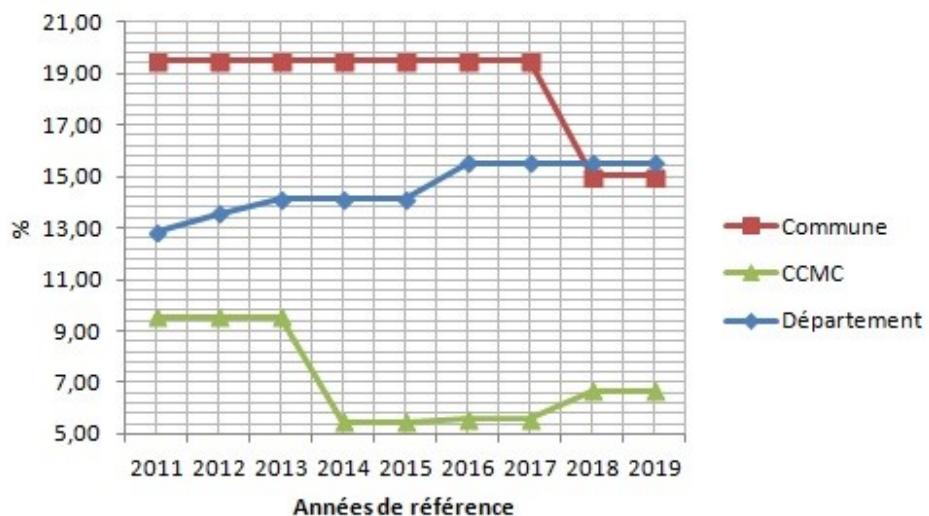
Evolution des taxes :

Les graphes ci-dessous visualisent la variation des taux, l'évolution des montants des taxes est aussi liée à celles des bases d'imposition.

Évolution des taux de la taxe d'habitation :



Évolution des taux de la taxe du foncier bâti :



Réflexion sur la construction d'un nouveau bâtiment à l'aérodrome:



Dans la perspective des championnats du monde de vol à voile devant se dérouler à Écury à l'été 2020, l'ACVV (*) a envisagé de construire une structure d'accueil, de formation et d'entraînement en lieu et place du chalet du gardien.

La tenue d'une telle épreuve est propice pour lever des subventions, indispensables à la réalisation d'un projet estimé à 385 000 €HT.

Le club a affirmé son intention de supporter la charge de l'investissement hors taxe et escompte 80 % de subvention.

Fort de ces arguments, le club a sollicité la commune pour être porteuse du projet, d'autant que la construction restera propriété de cette dernière puisqu'elle est propriétaire du sol.

Cependant, plusieurs éléments étaient à prendre en compte :

- La commune est propriétaire du terrain : à ce titre, le permis doit être déposé à son nom.

La fibre arrive...bientôt :

L'accès au très haut débit, la fibre, est une préoccupation majeure des habitants. La région Grand Est a fait appel à la société « Losange » pour s'occuper du déploiement de la fibre dans le Grand Est, donc Ecury.

La fibre optique est un tube en verre aussi fin qu'un che-

- Une collectivité territoriale récupère une bonne partie de la TVA contrairement à une association.

- Pour ce faire, le bâtiment doit être d'utilité publique : la commune ne pouvant construire à usage exclusif d'un tiers. L'ACVV s'est déclarée prête à réserver des créneaux pour accueillir les associations du village.

- L'association de vol à voile propose d'inclure la démolition du chalet dans le projet.

- Avant d'accepter d'être maître d'ouvrage, la commune doit s'assurer :

- a) De l'obtention des subventions espérées
- b) De l'engagement de la fédération de vol à voile à prêter les sommes nécessaires au règlement des situations des entreprises au fur et à mesure de l'avancement des travaux, en attendant le versement des subventions.
- c) De la faisabilité des transactions financières au niveau des écritures comptables.

Les élus ont écouté attentivement l'exposé du président ; ils ont pris attaché auprès de la trésorière pour qu'elle apporte son expertise et ont bien pesé le pour et le contre avant d'arrêter leur décision.

veu qui permet de transmettre des données à la vitesse de la lumière. De ce fait, le débit internet n'est pas affaibli par la distance à parcourir.

Contrairement à d'autres moyens de transmission, un réseau fibre optique n'émet ni bruit, ni onde, ni rayonnement. La fibre arrivera chez vous, après souscrip-

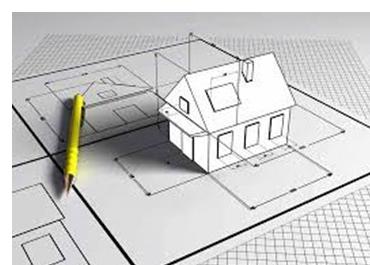
Compte tenu des projets en cours, la volonté de ne pas engager l'argent public a fait l'unanimité

Les membres du bureau de l'ACVV n'ont pas ménagé leur peine pour décrocher les subventions escomptées ; malheureusement certains partenaires n'ont pas suivi.

De son côté, la commune ne peut plus prétendre qu'à une seule subvention du conseil régional d'ici 2021 ; elle a privilégié le rafraîchissement de la salle des fêtes au bâtiment de l'ACVV.

Après s'être assurée que la tenue des championnats n'était pas subordonnée à ce projet de construction, et compte tenu des éléments ci-dessus, la commune a émis une fin de non-recevoir à la requête du président, estimant le projet non viable.

(*)ACVV :
Association Chalonnaise de Vol à Voile



tion d'un abonnement.

Aujourd'hui, Ecury sur Coole n'est pas équipé de la fibre optique. Cette situation devrait évoluer aux alentours de 2022-2023.



www.losange-fibre.fr

Illiwap :



Afin d'être plus réactive dans la communication des informations auprès de ses administrés, la commune a souscrit à l'application « illiwap » de la société Néocity.

Depuis 48h la mairie dispose d'une plateforme d'envoi de messages. Pour les recevoir en temps réel, chaque administré doit simplement télécharger l'application gratuite sur son téléphone, ou sa tablette.

Lors de l'activation de cette application, vous choisissez la ou

les communes pour lesquelles vous désirez recevoir les informations diffusées par celle(s)-ci. A chaque envoi d'informations par la commune vers le serveur de la plateforme, ce dernier les dispatche aux administrés inscrits et les avertit par un message d'alerte.

Ce nouvel outil vient en complément de la transmission des informations municipales telle qu'elle se fait actuellement. L'expérience nous montrera comment faire évoluer l'ensemble de nos moyens de communication.

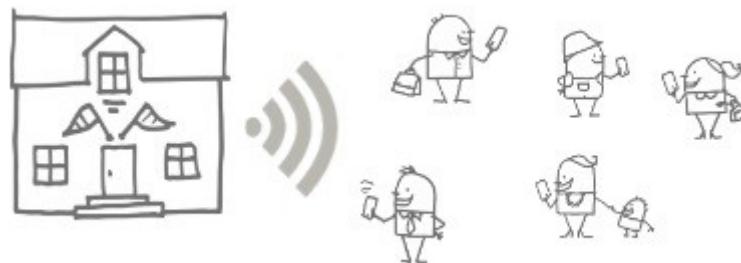
Pour celles et ceux qui auront chargé cette application,

nous vous demandons de bien vouloir nous en informer (mail, téléphone, ...) afin de mettre à jour la liste des administrés recevant les infos municipales par mail et les pastilles rouges de leurs Cidex.

Pour l'installation de l'application, vous inscrivez « *application illiwap* » dans votre moteur de recherche (Google par exemple) et vous vous laissez guider.

Explications et informations complémentaires voir « Docs » sur :

<https://www.illiwap.com/>



Mission d'un Correspondant : Rigueur et Impartialité .



Le Correspondant n'est pas un journaliste professionnel et à ce titre ne dispose ni des mêmes droits, ni des mêmes devoirs.

Il est le relais de la rédaction sur les secteurs que ne peuvent pas toujours couvrir les journalistes professionnels.

Chaque article doit répondre aux questions élémentaires : **qui ?, quoi ?, où ?, quand ?, dans quelles circonstances ?**

Il est les yeux et les oreilles du journal. Son implication dans la vie locale est importante. Il est à l'affût de l'actualité sur son secteur, à l'écoute de ses interlocuteurs de manière impartiale. Il est le représentant du journal sur les petites communes pour recueillir tous les évènements aussi divers que les instances publiques, les associations, la vie courante avec ses joies et ses peines et même les évènements familiaux comme les mariages, baptêmes, communions. Il ne doit pas

commenter ou donner son avis sur le sujet qu'il écrit et doit rester neutre et objectif laissant la parole de manière équitable à tous ses interlocuteurs.

Depuis 5 années, Marc DEFORGE est votre correspondant



du journal sur la Vallée de la Coo-le.

Entretien des trottoirs

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation des produits phytosanitaires sur les voiries et trottoirs ; il est donc important de mettre en place une gestion alternative de ces espaces.

Plus les surfaces accompagnant les voiries sont nombreuses et plus les problématiques, liées au désherbage, sont variées. Les surfaces qui accompagnent ces espaces peuvent se révéler chronophages à désherber. De fait, les techniques préventives se révèlent être de bons outils.

**Sur certains espaces,
préférer enherber plutôt
que désherber !**

Au printemps dernier, nous avons laissé l'enherbement se faire spontanément sur certaines surfaces ; mais bien souvent les mauvaises herbes ont pris le dessus.

Cette année, afin d'améliorer le rendu, nous avons opté



pour un enherbement sur mélange terre-pierre. À noter que certains espaces, entretenus minutieusement par les riverains, resteront en l'état avec leur accord.

Pour la mise en œuvre de cette technique préventive, les employés préparent le terrain de diverses manières selon ce qui est en place :

- Enlèvement des cailloux si nécessaire
- Décaissement de certains trottoirs
- Enlèvement de la végétation en place si celle-ci est envahissante

Apport d'un mélange de terre et de grave.

Engazonnement avec un mélange spécifique, adapté à des

sols pauvres et secs et à pousse lente.

Cette solution présente deux avantages : conserver la stabilité de la surface et supprimer le désherbage.

Cette opération devrait être mené à terme d'ici la fin du mois.

Le temps de laisser l'herbe pousser et s'enraciner, des rubalières seront mises en place pour éviter les piétinements et le stationnement des véhicules.

Ces aménagements sont temporaires. La problématique a été mesurée en amont du nouveau projet de voirie afin de répondre au mieux aux nouvelles exigences.

Entretien de voirie :

Les noms de rue de Châlons et rue de Nuisement, sont les appellations intramuros de la départementale D4 traversant notre commune. De ce fait son entretien revient aux services du département.

C'est ainsi que ces deux rues se sont parées de diverses surfaces gravillonnées. Certains les jugeront quelque peu disgracieuses, mais elles sont les témoins d'un entretien préventif de la chaussée.

Les différentes phases dévolution d'une chaussée sont :

- Les fissures, provenant du retrait-gonflement des sols, du vieillissement du revêtement et des hétérogénéités de celui-ci et des sols.
- Le faïençage, qui par écartement des fissures et décollement

des matériaux débouche sur l'apparition de nids de poule.

- La ruine de la chaussée.

Nos rues présentant de nombreuses fissures a été l'objet d'un épandage simultané d'émulsion de bitume et de gravillons.



ZOOM SUR NOS HABITANTS

Un couple pour deux entreprises :

En début d'année, une nouvelle famille est arrivée au n°6 rue de Châlons. Mélanie MORVIL-LE, coiffeuse à domicile et Mohamed TAHIRINE, artisan plombier chauffagiste avec leurs deux enfants de 3 et 8 ans qui fréquenteront l'école de la vallée à la rentrée prochaine.



Après son apprentissage, scolarisé au CFA de Châlons, Mélanie échoue à son CAP mais elle rebondit chez divers employeurs

pendant quelques années puis décide en 2015 de passer son brevet professionnel en candidature libre qu'elle réussit. Son rêve devient réalité et elle crée son entreprise de coiffure à domicile.

Plomberie, Chauffage). Il a une passion pour la méditation et le Karma, lui permettant avant tout la maîtrise de soi et d'apporter avant tout le conseil à ses clients.



Quant à Mohamed, il obtient son CAP de Plombier, Chauffagiste au lycée Arago de Reims, puis après quelques activités diverses comme agent de maintenance, en 2014, il franchit le pas en créant sa propre entreprise, EDPC51 (Entretien, Dépannage,

Un engagement récompensé :

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de Bouzy le 29 mars 2019, un de nos administrés s'est vu remettre, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Pour l'État, il est important qu'au travers de sa politique des territoires, il reconnaissse la diversité et la qualité des services rendus ainsi que l'investissement des bénévoles. C'est dans ce cadre que le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports a créé depuis 2013 cette distinction honorifique.

Ainsi, Bernard ROBERT, a reçu en présence de Madame Odile BUREAU, sous-préfète de la

Marne en poste à Epernay, cette distinction pour l'encadrement de jeunes cyclistes du club de « La Pédale chalonnaise ».



Toutes les semaines le mercredi après-midi, au sein de l'École de cyclisme de l'association, une quinzaine d'enfants de 7 à 10 ans est formée à l'utilisation et la pratique du vélo.

Cette approche se veut avant tout ludique et a pour premier objectif de mettre les jeunes en sécurité sur un vélo. L'initiation se fait déjà par un travail sur des aires sécurisées tels des parkings. S'en suit de petites sorties d'une

dizaine de kilomètres, souvent du côté de Chepy.

L'apprentissage du respect du code de la route, l'anticipation des situations exceptionnelles, la répartition de l'effort sur une longue distance, tous ces éléments sont quelques uns des ingrédients de cette formation.



A Coola :



Le centre de loisirs de l'association Familles Rurales Territoire d'A Coola accueille les enfants de la vallée, les mercredis en période scolaire, une semaine (la 1ère) lors de chaque petite vacance et 4 semaines en juillet.

Ces derniers temps, nous avons pu profiter d'une météo clémence pour orienter les activités en extérieur. Ainsi, lors des vacances de printemps, ont pu être organisés :

- Une randonnée vélo aller/retour à Breuvery sur Coole (pour les plus grands), où la bibliothèque "Récréalire" nous a invités à profiter de jeux en bois anciens, ainsi que de jeux gonflables (les plus jeunes ont pu nous rejoindre grâce au co-voiturage)



- Une balade à pied vers l'aéroclub, afin de voir les planeurs décoller.
- Des chasses aux trésors à travers bois, dans Ecury.
- Egalement, nous mettons en place, la fameuse "balade digestive", où nos restes alimentaires sont donnés aux poules de Marc Deforge.

Cet échange a permis de faire découvrir aux enfants le principe de la couvaison artificielle.

Une dizaine d'oeufs furent mis en couveuse au centre par les enfants, un mercredi. "Mirage", petit cours de "sciences naturelles" ont permis de comprendre le principe de développement d'un poussin.

21 jours plus tard, 5 petits poussins sont donc sortis de leur coquille, puis placés sous lampe chauffante. Tout cela vécu en direct par les enfants, pendant la semaine de vacances. Tout est bien qui fini bien : les 5 poussins ont été adoptés par la grand-mère d'un enfant! Longue vie aux poules ! (ou coqs!)

Concernant les effectifs, 32 enfants furent présents lors des dernières vacances. Nous accueillons en moyenne une quinzaine d'enfants les mercredis.

Ludovic REMY (Direction Familles rurales AT d'A Coola)



Familles Rurales d'Ecury :



Bonjour à tous, l'année 2019 est déjà bien entamée et nous pensons peut être déjà à l'organisation des grandes vacances mais la vie écurioite, celle que nous vivons tous les jours, rythme quand même notre quotidien.

Samedi 30 mars, 19 enfants avec l'aide de Marie et des parents, ont cherché les œufs de Pâques cachés en pleine nature. Les enfants ont été répartis en deux groupes : de 2 à 6 ans et de 7 à 9 ans. Les 400 œufs ont tous été trouvés y compris l'œuf mystère qui a permis à l'heureux découvreur de chaque groupe d'emporter un lapin ou une poule en chocolat.



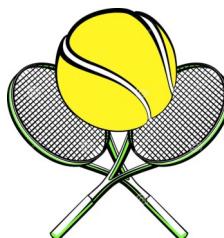
Les parents avaient apporté des crêpes et des gaufres. Tout le monde a apprécié ! L'inscription était de 2 euros par enfant et notre association a fourni les œufs et les boissons.

Cette année, nous vous pro-



posons de venir jouer gratuitement au tennis. Pour cela, il faut être adhérent à Familles Rurales puis de contacter Stéphane au 06.50.47.18.13 ou par mail stephane.olivier@sodim.be

Brocante nocturne, samedi 15



Evénements à venir :

juin 2019.

Elle débutera à 17h00. Nous serons alors proches du solstice d'été et nous profiterons d'un coucher de soleil à 21h55.

Si vous souhaitez vendre des articles, nous vous distribuerons prochainement un bulletin à remplir pour votre participation.

D'autre part, et comme

nous vous l'avions annoncé, nous organiserons **un concours de tarte** lors de cette journée dont je vous joins un extrait du règlement (Articles 2 & 3) :

Article 2 – Les participants

Ce concours est ouvert aux habitants-tes de la Vallée de la Coole, adhérents-tes ou non à Familles Rurales. Par souci d'impartialité, les membres du jury et leurs familles ne pourront pas concourir.

Article 3 – Les modalités

La date limite d'inscription est fixée au 2 juin 2019.

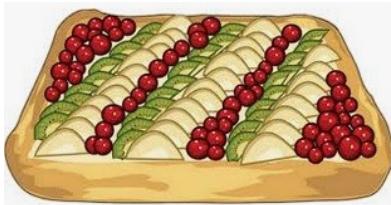
Il n'est pas demandé de droit d'inscription, elle est gratuite.

La tarte présentée devra répondre aux critères suivants :

- de 24 à 30 cm, ronde, carrée ou rectangulaire, pour 6 personnes.
- n'être réalisée qu'avec des ingrédients de base, « 100% fait maison »
- contenir des produits frais locaux (fruits, légumes,.....)
- sucrée ou salée

- ne pas inclure de préparation issue du commerce (pâte, appareil, etc....), ni produits surgelés.
 - Avoir comme thème« Ecury sur Coole ».

Ce concours sera donc



ouvert à tous avec comme thème : tarte en rapport avec « Ecury sur Coole » : difficile défi que vous saurez relever, nous en sommes bien certains.

La participation est gratuite et nous récompenserons les 3 premiers après délibération du jury impartial et souverain.

Pour participer, envoyez un mail à
 (francis.pelletier6@wanadoo.fr)
 sinon téléphonez au
 03.26.67.63.64 ou encore au
 06.76.68.53.56, je vous inscrirai et vous enverrai le règlement complet. C'est le moment de montrer votre talent et de vous amuser.

Nous précisons que les tartes seront ensuite vendues pour être dégustées.

Nous vous proposerons aussi de la petite restauration avec les frites tant attendues et un barbecue avec des produits variés. Venez profiter de la soirée avec nous, vous serez tous les bienvenus !

Zumba Party, samedi 21 septembre



bre 2019
 Après l'été, dans le cadre



de l'activité Zumba, Virginie et Mélanie vous proposeront une Zumba Party en soirée, ouverte à tous, adeptes et néophytes.

Les bénéfices de cette rencontre seront reversés à l'Association châlonnaise de lutte contre les violences faites aux femmes. Venez soutenir cette cause et vous essayer à cette activité. Nous vous ferons parvenir un petit tract..



Marche Gourmande, dimanche 6 octobre

Une date à ne pas oublier d'inscrire sur vos agendas ! Marcheurs, non-marcheurs, gourmands ou pas, jeunes ou moins jeunes, Ecuriots et leur famille ou amis, c'est le moment convivial que nous allons partager, préparé par la « Chasse », la « Pêche » et Familles Rurales.



Spectacle de fin d'année, samedi 07 décembre

Nous préparons aussi le spectacle de fin d'année. Rapelons que l'accès est réservé à tous et gratuit pour tous: enfants, parents, grands-parents et famille.

Après le spectacle inédit de Romain Changenot, nous vous proposerons un goûter.



Pour adhérer à Familles Rurales d'Ecury, voyez les responsables d'activités ou Françoise Salle et moi-même (03.26.67.63.64). Vous pouvez aussi nous écrire et nous faire parvenir votre courrier au Cidex en face de la mairie.

Le montant de l'adhésion pour toute la famille (jusqu'à 18 ans) est de 26,00 euros. 23,25 euros pourront être déclarés aux impôts après abattement des 2,75 euros du journal « Vivre Mieux » que vous allez recevoir.

Francis PELLETIER
 Président de Familles Rurales d'Ecury sur Coole.

L'Escuriole :

À ce jour une bonne nouvelle : le niveau d'eau dans la rivière n'a pas baissé depuis l'ouverture, il a même gagné quelques centimètres.

Les truites se portent bien et se nourrissent, entre autres délices, de crevettes d'eau. C'est signe que la vie est revenue dans notre rivière : la nature a repris ses droits. Notre réserve du Mazin a même permis la remontée de quelques vairons.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 8 mars 2019

L'ordre du jour comportait l'élection du Bureau et non la modification des statuts, ce qui n'a pas ravi les actionnaires bien qu'ils disposent de deux élus, représentant 50% des effectifs de l'association.

Les membres du nouveau bureau constitué de trois sociétai-



res se sont prononcés pour une pêche raisonnée : lors d'une journée de pêche, au bout de trois prises on s'arrête de pêcher.

Le Président rappelle que le règlement intérieur et les statuts doivent être respectés par tous.

Deux nouveaux sociétaires ont rejoint l'association. Pour les encourager et susciter de nouveaux adhérents sachez que nos deux anciens sociétaires en sont respectivement à 25 et 20 prises

ainsi que 18 pour l'un des nouveaux adhérents !

Une date à retenir : la fête de la pêche. Elle aura lieu fin juin, (probablement le 23) au Mazin avec au programme : jeux, curiosités et goûter et nous aurons bien sur besoin d'aide. Les bénévoles seront les bienvenus pour soutenir et faire connaître notre Association. Merci d'avance.

Le Président : CASAL Bruno

ADMR Coole Soude Marne:



pour tous, toute la vie, partout

L'Aide à Domicile en Milieu Rural permet aux personnes les plus vulnérables de rester chez elles le plus longtemps possible, l'association lutte contre l'isolement.

L'ADMR de Coole Soude Marne s'occupe des personnes fragiles ainsi que des familles en difficultés sur un territoire comp-

tant 28 villages. Son rôle intervient dans l'aide à l'autonomie, l'aide à domicile et compléter par un soutien dans l'entretien courant du lieu de vie.

L'association s'appuie sur de nombreux bénévoles et « personnes relais », au niveau de chaque village. Ainsi pour Ecury sur Coole, Françoise DÉSIRANT est la personne à contacter si un besoin, même ponctuel, se faisait ressentir dans votre foyer.

En 2018, 12 salariés s'occupaient de 112 personnes représentant 15 049 heures d'interventions.

L'ADMR en favorisant le maintien à domicile contribue au bien-être de la population. En tant qu'employeur elle favorise l'emploi de proximité pour ses agents.

Plus amples renseignements sur :
<https://www.admr51.org/>

**Simplifiez-vous la vie en faisant appel à
l'association ADMR de COOLE SOUDE MARNE**

Association Châlonnaise de vol à voile :

L'Association Châlonnaise de Vol à Voile a tenu son assemblée générale le samedi 2 mars 2019 en présence de 54 membres réinscrits pour la saison 2019, de Monsieur Benoist Apparu Maire de Châlons en Champagne, Madame Catherine Dethune maire d'Ecury sur Coole, Monsieur Valentin Coprésident de l'Office Municipal des sports de Châlons en Champagne.

- Monsieur Denis Brimont a présenté le rapport d'activité.

L'année 2018 nous voit remonter au cran 24, sur 159 clubs classés. Nous sommes le premier du Grand Est.

Cela représente 2045 vols pour 2814 heures et 58 523 kilomètres sur la campagne.

Nous avons organisé 1 championnat interrégional juniors et séniors en juillet.

26 pilotes étrangers sont venus voler plusieurs jours avec nous.

- Monsieur Gilles Norroy a présenté le compte rendu financier et le budget pour l'année 2019.

La commission de contrôle a présenté son rapport sur les comptes en nous engageant à les approuver et à donner quitus au comité Directeur ce qui a été fait.

- Le rapport moral fut ensuite présenté par le Président

Le début de cette année fut assez difficile. Nous avons du faire face à une grosse réparation sur le treuil qui est notre principal outil de travail. Le moteur commençait à donner des signes de fatigue après trente cinq ans de bons et loyaux services. Heureusement il

existe encore des pièces et des mécaniciens sachant le réparer. Cette réparation a coûté de l'ordre de 10 000€ que nous avions heureusement programmés.

Le printemps n'a pas été très favorable à notre activité. Nous avons cassé un planeur mais au-delà d'une grande frayeur le pilote était indemne.

L'été est venu et un été comme nous en avons rarement vu d'aussi favorable à notre activité. Les recrutements de stagiaires et de jeunes pilotes ont rapidement progressé. Des pilotes Français d'autres clubs ou de nos voisins Européens sont venus profiter de ces conditions exceptionnelles.

Tout l'hiver quelques membres, souvent pas assez nombreux, sont venus pour assurer les tâches ingrates d'entretien du matériel et des locaux. Nous leur devons un grand merci. Je souhaite que dans les années à venir ils soient plus nombreux. C'est aussi la période de mise à jour des documents de toutes natures, des applications informatiques, de la comptabilité et des différentes consignes pour l'organisation des vols et compétitions. Remercions donc aussi le chef pilote, le secrétaire et le trésorier comptable.

Lecture fut faite d'un extrait du journal officiel du 15 janvier 1979. « Déclaration à la préfecture de la Marne. Association Châlonnaise de Vol à Voile. Objet : développer la pratique du vol à voile ». Nous avons donc 40 ans ! Je salue et rend hommage aux anciens Présidents dont 3 sont avec nous aujourd'hui. Les fondateurs arrivaient de Saint Dizier avec quelques planeurs et un avion remorqueur. Ils

s'installèrent dans une travée du grand hangar. Les amateurs Châlonnais les ont rapidement rejoint. En quelques années ils achetèrent des machines, construisirent des bâtiments et mirent en place les structures administratives qui permirent à l'ACVV de devenir ce qu'elle est actuellement. Un grand merci à eux !

Parlons de 2019.

La saison est déjà commencée puisque nous avons déjà réalisé plusieurs séances de vol, sans encore d'ascendances mais presque. La grande affaire de l'année sera le Championnat de France accompagné de la Champagne Cup (préparation au championnat du monde prévu en 2020) La liste des candidats arrêtée depuis le 1er mars est de 100 participants.

Deux longues années de préparation nous attendent. Nous comptons sur la bonne volonté de tous les membres.

Un général très célèbre a déclaré un jour « L'intendance suivra ». J'ai en ce moment l'impression qu'elle précède.

Pour accueillir le championnat du monde et particulièrement le jury international nous souhaitons construire un nouveau bâtiment de formation, de préparation des vols et de briefing. Il devrait par la suite compléter notre préfabriqué qui a longtemps accueilli des classes avant d'être démonté et installé ici au début des années 80. Comme vous le savez le projet est en cours mais il faut maintenant avoir les autorisations, les subventions et enfin le réaliser.

Il faut avoir de l'espérance nous n'en manquons pas !

Pierre HUET

(Président de l'ACVV)

Une plate-forme Aéronautique pour Tous

Tout d'abord, un peu d'histoire :

Les conditions dans lesquelles a été créé le "terrain militaire de secours" **d'Écury-sur-Coole** ne laissent aucune trace dans les archives de l'Air. Tout au plus peut-on y trouver le plan de 67 ha de sa configuration d'origine ainsi que les termes en lesquels il fut loué aux **Ailes Châlonnaises** le 2 septembre 1938, vraisemblablement peu après sa création.

Occupé par les forces aériennes britanniques en 1939-40, l'aérodrome fut ensuite rendu inutilisable par les Allemands au moyen d'un système rectangulaire de tranchées développant près de 7 km. Ces tranchées furent comblées au cours de l'été 1945 de manière à permettre au service des Sports aériens d'accueillir de nouveau les Ailes châlonnaises sur l'aérodrome. Le décret du 21 décembre 1946 ayant peu après transféré ce service du ministère des Armées à celui chargé des Transports, le terrain passa sans autre formalité du domaine privé affecté au premier au domaine public aéronautique. Ouvert au seul vol à voile par l'arrêté ministériel du 6 février 1947, l'aérodrome d'Écury-sur-Coole verra cette limitation d'usage élargie aux appareils lents et légers en février 1948 avant d'être, le 30 mars 1953, incorporé à la liste des aérodromes publics inspectés ouverts à la circulation aérienne publique.

Pour commencer à prendre du plaisir dans le sport aérien, on peut tout d'abord découvrir tout ce qui vole en version modèle réduit à travers l'aéromodélisme.

Les débuts de cette activi-

té remontent à la Seconde Guerre mondiale. L'activité aéromodélisme qui a débuté sur la région de Châlons dès 1939 se développe avec la création en octobre 1942 de la section aéromodéliste des Ailes Châlonnaises.

Le vol libre planeur est alors l'activité principale et la section remporte plusieurs titres nationaux au cours de nombreuses compétitions dont un grand nombre, d'ampleur nationale et régionale, organisées à Ecury. Dans les années 1960, elle est complétée par le Vol Circulaire Commandé. Une piste est alors créée au croisement des 2 pistes de l'aérodrome.

Ensuite la radio commande prend son essor dans les années 1970 avec la miniaturisation des composants électroniques. Pour des raisons de sécurité, une piste est créée en haut de la piste de secours qui n'est plus ou peu utilisée. Elle permet aux aéromodélistes de réaliser plusieurs heures de vol chaque année. Elle a été aménagée pour la sécurité des personnes avec un grillage séparant la zone de parage des modèles de la piste conformément aux directives de la fédération française d'Aéromodélisme. Elle est déclarée auprès de la Direction de l'aviation civile.

Le Modèle Air Club Châlonnais est l'héritier de la section d'aéromodélisme des Ailes Châlonnaises. Il a été créé en octobre 1974.



Terrain d'Écury Coole

C'est donc plus de 75 ans d'activité aéromodéliste sans discontinuer sur l'aérodrome d'Écury ont permis aux jeunes et moins jeunes de s'approprier les joies de faire voler leurs appareils et aussi d'en initier un bon nombre aux plaisirs de Vol à voile ou du vol à moteur.

Une fois le monde de l'aéronautique découvert à travers cette activité, on rêve souvent d'être pilote. L'aéroclub transformera votre rêve en passion et sera peut-être la porte ouverte sur un métier magique : **Pilote**.

Deux solutions s'offrent aux futurs pilotes : soit acquérir les bases de l'aéronautique par la pratique du planeur, soit goûter immédiatement le plaisir du vol avec moteur.

L'Association Châlonnaise de Vol à Voile est présente sur l'aérodrome depuis sa création le 15 janvier 1979. Elle fête donc ses 40 ans cette année.

L'association se compose



d'environ 70 membres essentiellement bénévoles.

Avec la présence et l'accueil de pilotes d'autres régions de France et européens le nombre de ses adhérents peut varier jusqu'à plus d'une centaine par an.

Cela représente plus de 2000 vols effectués et 2000 heures réalisées en local d'aérodrome et sur la campagne pour plus de **55 000km parcourus annuellement** (soit plus que la circonférence terrestre).

La flotte se compose de 15 planeurs, dont 4 biplaces écoles.

En 2018 le club s'est classé premier de la région Grand Est.

L'essentiel de l'activité se fait aussi en formation au pilotage avec une moyenne de 10 élèves pilotes par an.

Plus de 400 pilotes ont été formés sur la plateforme en 40 ans.

Des carrières aéronautiques ont été débutées sur le terrain d'Ecury.

Environ 25 habitants d'Ecury ont déjà eu l'occasion de découvrir les joies du vol en planeur et d'apprendre à piloter près de chez eux.

La longueur de la piste a permis à l'association l'usage d'un treuil pour les décollages dans un souci écologique en diminuant ainsi les nuisances sonores pour l'environnement.

Depuis 1983 l'ACVV recrute tous les ans un ou deux personnels sous contrat d'aide à l'emploi pour assurer les treuillages et menus travaux d'entretien du matériel et des bâtiments.

L'activité se déroule tous les jours en fonction des conditions météo bien connues de la région.

La Fédération Aéronautique Internationale a validé, sous l'égide de la Fédération Française de Vol en Planeur, que l'ACVV organise sur le terrain d'Ecury un **Championnat du Monde de vol à voile** en 2020.

Les Ailes Chalonnaises,

sont devenues en 2001 l'**Aéroclub Farman Clément**, en hommage du héros de l'aviation **Henry Farman** et de l'ancien président du club et résistant **Robert Clément**, résistant, fusillé par les Allemands le 6 mai 1944.



Depuis 1938 l'aviation générale a évolué mais aussi l'Aéroclub. Désormais installé dans un ancien hangar à planeur rénové par les pilotes, et dans un hangar avion construit par un ancien adhérent, le club accueille une cinquantaine de pilotes et élèves et formés par 4 instructeurs.

Nous comptons aujourd'hui parmi nos anciens élèves plusieurs pilotes professionnels dans les plus grandes compagnies aériennes, mais aussi des ingénieurs et techniciens travaillant dans le domaine aéronautique, et beaucoup de passionnés qui ont décidé un jour de franchir la porte du club pour apprendre à voler.

Les formations:

BIA : L'Aéroclub en partenariat avec l'ACVV forme au **Brevet d'Initiation Aéronautique** (diplôme reconnu par l'éducation nationale) ouvert aux jeunes à partir de 13 ans, et offre un vol aux élèves en fin de cycle.

Brevet de Base Aéronautique : ce brevet permet de voler seul dans un rayon de 30 kms autour du terrain. Le cout net subventions déduite pour un jeune n'excède pas le prix d'un PC ou d'une console de

jeux, en effet il est possible de piloter un avion à partir de 16 ans.

LAPL Licence européenne de Pilote d'Avion Léger, et le **PPL** Licence de Pilote Privé qui permet de voler sur un avion monomoteur partout dans le monde sous réserve d'une qualification en anglais aéronautique.

Chaque année, les pilotes du club survolent et visitent la France entière jusqu'en Corse, et parfois s'aventurent en raid aérien jusqu'au Sénégal, l'Angleterre, l'Allemagne, etc. L'aéroclub est aussi une association qui propose de nombreuses animations. Il organise chaque année des journées portes ouvertes, et propose des baptêmes et balades aériennes.

La plateforme aéronautique d'Ecury c'est aussi 2 entreprises, **Bleu Ciel Aéro** qui propose des baptêmes d'ULM et d'avion rétro ainsi qu'un atelier de maintenance pour les aéronefs concernés, et **Air Services** atelier de maintenance pour les aéronefs certifiés.

Aujourd'hui les principaux utilisateurs du terrain d'aviation sont réunis par **l'association des usagers de l'aérodrome de Châlons-Ecury** dont l'objet est de représenter et de défendre les intérêts des usagers, pour tout ce qui concerne le dit aérodrome, ses aménagements présents et futurs et les contacts à prendre avec le propriétaire ou les autorités de tutelles.

L'Aérodrome LFQK d'Ecury-sur-Coole est vraiment une plateforme aéronautique pour tous .

INFORMATIONS GENERALES

Votre situation électorale :

Depuis le 11 mars un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur Service-Public.fr. **La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE)** – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.

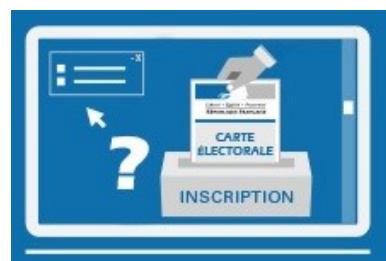
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Ce nouveau service participe aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales. Son utilisa-

tion par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1^{er} août 2016 et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019 qui désormais centralise l'ensemble des listes électorales



COMMERCE

Du pain au petit matin :

Suite à la fermeture brutale de la boulangerie de notre village, il n'était guère envisageable de réactiver le dépôt de pain et son équipe de bénévoles mis en place lors de la précédente fermeture.

Fort heureusement le contact de Me Déthune auprès de la boulangerie Majolet s'est concrétisé dès le lundi de la semaine suivante.

Tous les matins de 8h à 8h45, du lundi au samedi, le fourgon "**Délices à la Campagne**" et sa propriétaire Me Delphine KARL vous attendent sur la place du village.

Après plusieurs années en tant qu'aide soignante et plusieurs années d'inactivité suite à un accident de voiture, il lui a fallu rebondir. La fermeture de la boulangerie de Coupéville fait murir en elle, le projet d'y ouvrir un commerce avec une amie. Pour

cela elle suit une formation de 6 mois à Reims en gestion et création d'entreprise. Les idées ne manquaient pas, un coin café est même envisagé pour attirer les clients, mais des problèmes d'accessibilité du local mis à disposition firent capoter le projet.

Changement d'orientation, elle décide alors de monter sa propre société. Une fois l'acquisition d'un véhicule et la création de sa SARL, une tournée de Marson à Poix est mise en place. Elle propose à la clientèle pains et viennoiseries, produits de crème, épicerie de dépannage, boissons, cannettes fraîches et même bouteilles de gaz de chez Butagaz.

Les producteurs locaux sont également mis en valeur. Vous y trouverez des pots de miels de chez M. Génin de Poix, des lentillons de Champagne de M. Lambin de Coupéville et selon les saisons, des asperges de Vésigneul et des fraises de Mairy-sur-Marne.

Les différents produits mis en vente, en dehors des articles de boulangerie et produits locaux, sont achetés en grandes surfaces à l'occasion de différentes promotions. Si les matinées sont consacrées aux tournées, le reste de la journée est réservé au nettoyage du véhicule, à la préparation des éventuelles commandes et à la gestion du stock.

Après un démarrage en douceur, souhaitons que les parents amenant leurs enfants au bus sachent profiter de ce commerce pour le faire perdurer.

